

ÉDITO

Avec la transformation numérique des entreprises, la crise de la COVID, les tensions sur le marché du travail, ..., les attentes des salariés évoluent. **Le marché du travail est devenu très porteur et plus ouvert** ; il est beaucoup plus facile de changer d'entreprise aujourd'hui qu'il y a quelques années.

La crise sanitaire a été un déclencheur: elle a conduit beaucoup de salariés à réfléchir au sens de leur travail, à l'équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle, à leur qualité de vie au travail. Elle a démontré que d'autres modes de travail sont possibles, et que le télétravail, pour lequel beaucoup d'entreprises étaient réticentes, fonctionne. Elle a créé un besoin d'autonomie, un besoin que l'entreprise fasse confiance aux salariés. Elle a fait prendre conscience à beaucoup que le travail n'est pas le seul moyen de se réaliser.

Seules les entreprises qui changeront de logiciel et passeront de processus top/down à une écoute active remontante réussiront à fidéliser leurs salariés et à recruter.

MALADRESSE ?

Les organisations syndicales gestionnaires du CSE-E ont distribué un bilan à mi-mandat sous forme de livret... en papier glacé...(!)

Ce document interpelle... pas de traces des sections Enfance, de la CSSCT, des commissions obligatoires Diversité et Emploi Formation !

Absence de bilan sur nos détachements de Crozon et Biscarrosse !

Alors oui certaines de ces sections / commissions oubliées sont animées par des élus CFE-CGC, mais la ficelle reste un peu grosse, et les oublis (in?)volontaires majeurs.

La campagne électorale de fin 2023 semble donc maladroitement lancée...

TOP...PAS TOP !

🟡 **GAIA** : la CFE-CGC Issac se prononce défavorablement lors de la consultation en CSE-E. Retrouvez notre déclaration sur notre application mobile

🟡 **RIC** : le fichier réponse de la Direction quant aux Réclamations Individuelles et Collectives (RIC) va finir par servir uniquement d'accusé de réception et non de véritables retours...

🟡 **ÉCOLOGIE** : à l'occasion du pont de l'Ascension, la CFE-CGC salue l'initiative « un week-end pour la Terre » ! À renouveler pour que ces petits gestes deviennent automatiques.

🟡 **DEMANDEZ VOTRE SUBVENTION MUTUELLE !** suite à un long combat de la CFE-CGC, le CSE-E se décidait enfin en début d'année 2022 de subventionner les salariés sur leur part obligatoire de la mutuelle. Ce versement devait débuter en mars 2022... nous venons de recevoir nos feuilles de paie du mois de mai, force et de constater qu'il n'y a toujours pas once de trace d'un quelconque versement de cette subvention. Y aurait-il un soucis technique ? ou est-ce une promesse en l'air ? à suivre....

ÇA C'EST DIT !

« Autrement dit, la vie ce n'est pas ce qui nous est conté. C'est la porte à côté. »

Alain Cadéou

FANTASMES ET DÉSIRS

Le flex office fait rêver les patrons, plus agile, plus collaboratif, mais pas forcément les collaborateurs. Les espaces de travail où plus personne ne dispose de bureau attiré se livrent, chaque matin à la course aux bonnes places et la fuite des mauvaises. A la longue, changer chaque jour de bureau crée des tensions de toutes sortes.

Et comment sont gérés les problèmes matériels comme les sièges spéciaux pour le dos ou le va-et-vient sur un plateau pour aller chercher ses affaires dans les casiers au bout de la salle ? Et le temps passé pour récupérer les dossiers dans son caisson attribué, installer l'ordinateur (réglage de l'écran à la bonne hauteur) et tout refaire en sens inverse le soir, y compris le nettoyage du bureau.

Changer de voisins d'open space chaque jour, s'installer sur un bout de canapé pour travailler, ne plus avoir son « coin à soi » : tous les salariés s'adapteront à ce changement d'organisation ? La perte de repères sociaux induite par ce nomadisme interne n'est-elle pas déstabilisante pour certains ?

Ce type d'organisation peut présenter un facteur de réduction des inégalités dans l'entreprise. Quand on quitte son poste de travail, on doit faire place nette : un autre salarié peut venir s'y installer. A son retour, il n'est pas sûr de retrouver sa place. Dure loi des « sans bureau fixe » !

Ceci n'est pour l'instant que de l'ordre du fantasme chez ArianeGroup, même si une tentative a avorté dans le cadre du projet GAIA suite à une action CFE-CGC.

FRILOSITÉ ? POURTANT C'EST L'ÉTÉ !

Mais qu'est-ce donc qui pique la Direction, d'être si réticente à soutenir les demandes de télétravail ? Alors qu'ArianeGroup peine à attirer les talents (ou à les conserver), alors que les conditions de télétravail figurent parmi les critères de sélection primordiaux pour les jeunes en quête d'emploi, alors que même les PME proposent des soutiens financiers au télétravail.

D'abord parce que les situations sont disparates : tel secteur est essentiellement constitué de cols blancs, donc parfaitement éligible, d'autres d'unités de production : télétravail impossible. Ouvrir grand les vannes pourrait, craint-on en haut lieu, créer un clivage sur certains sites. Ensuite parce que nos activités sont souvent confidentielles et soumises à des réglementations drastiques, limitant le télétravail. Soit, certains points se défendent. **Pourtant en 2020 il est bon nombre de questions qui ne se sont pas posées. Pourquoi y revenir aujourd'hui ?**

VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE ?



A PART CA ?

TRANSFERT : la CFE-CGC a demandé dans le cadre du projet GAIA à ce qu'une réunion d'information aux salariés d'Issac soit menée par le CSE-E d'ESM afin de leur présenter leurs actions sociales et d'étudier des actions spécifiques pour minimiser les impacts CSE-E sur les salariés qui vont devoir bouger.

ÉCOLOGIE ET DIALOGUE SOCIAL : sur le plan stratégique, depuis de nombreuses années la CFE-CGC s'engage sur le thème de l'écologie avec notamment, ses prises de position et son rôle de pionnier dans toute une série d'instances décisionnelles et consultatives : l'Office français de la biodiversité (OFB), les amis de la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité (DDHU), Finance For Tomorrow, le groupe de réflexion ORSE, le Comité 21, le Conseil national de la transition écologique (CNTE), la Plateforme RSE...

CONTACTS

Délégués Syndicaux
Christophe CADIER
Frédéric BIHEL
Pascal KLONOWSKI

Délégués Syndicaux Centraux
Philippe GERY : 06 08 33 11 47
Loïck COURPRON (suppléant) :
07 76 37 71 34

Elus et Elus au CSE-E
Jean-Pierre AUBRET, Séverine BOMPARD, Frédéric CHORT, Jean-Louis DODELIN, Anne FOTRE, Barbara GILL, Karen GONZALEZ, Françoise GUENAT, Pascal KLONOWSKI, Isabelle ROUCHON, Antoine ROUSSY, Jean-Christophe SERRANO-BELLON, Marianne TOMCZYK, Emmanuel TORRES.

Elus et Elus au CSE-C
Anne FOTRE, Marianne TOMCZYK, Frédéric CHORT, Jean-Louis DODELIN.

Représentants Syndicaux au CSE
Christophe CADIER
Loïck COURPRON

CSSCT ISSAC (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail)
Frédéric CHORT (secrétaire)
Jean-Christophe SERRANO-BELLON
Emmanuel TORRES

CSSCT Crozon
Pascal KLONOWSKI

Commission DIVERSITE
Jean-Pierre AUBRET (rapporteur)
Barbara GILL
Karen GONZALEZ

Commission EMPLOI FORMATION
Séverine BOMPARD
Marianne TOMCZYK

Représentants de proximité
BLB : Jean-Noël SANCHIS
Crozon : Lucie BISSON, Dominique CHRISTOPH

Section ENFANCE
Anne FOTRE (Présidente)

Référént Harcèlement
Jean-Pierre AUBRET

Téléchargez notre appli mobile
My CFE-CGC ArianeGroup !

